

Moyens d'encadrement

Bruno RISPAL

Formateur, ancien chef d'établissement, ancien journaliste

Durée : 1 jour – 7 heures

Horaires :

9h-12h30 et 14h-17h30

Date et Lieu : 8 décembre

2025 - Espace Montalembert
(Montrouge - 92) ou en région

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves : 150 € / personne / jour
- Établissement > 200 élèves : 220 € / personne / jour
- 2^e personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour

Financement :

Prise en charge AKTO

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadic
<https://www.synadic.fr/nos-formations/>
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

Contact :

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57

Aptitudes

Les rumeurs, fausses informations et médisances sont fréquentes, autant dans le domaine général que dans le cadre scolaire. Ces dernières années, elles sont souvent amplifiées et propagées par les différents réseaux sociaux. Cette journée de formation vise à outiller concrètement les chefs d'établissement pour les anticiper, les gérer et les désamorcer, tout en renforçant la confiance au sein de la communauté éducative.

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Gérer le traitement de l'information et la communication en situation de crise afin de garantir la protection des personnes et l'image de l'établissement (C4-2.4)
- Élaborer avec les acteurs concernés des repères déontologiques communs et garantir la cohérence des actes posés avec les valeurs portées par l'institution (C1-4.4)

Objectifs

- Comprendre la nature, le mécanisme et l'impact des rumeurs
- Identifier les risques liés à la circulation de l'information et aux réseaux sociaux
- Savoir mettre en œuvre une communication de crise adaptée
- S'approprier outils et méthodes pour prévenir, détecter et gérer les rumeurs

Public concerné

Chefs d'établissement (1^{er} et 2nd degré)

Pré-requis : aucun**Programme détaillé**

- Comprendre la rumeur
- Prévenir et détecter les rumeurs
- Cadre juridique et responsabilités du chef d'établissement
- Bonnes pratiques et outils de gestion de crise
- Implication de toute la communauté éducative

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Apports théoriques
- Exemples concrets et études de cas
- Mises en situation
- Phases de Questions / Réponses

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table / brainstorming
- Questionnaire préalable à la formation
- Evaluation collective après les simulations
- Évaluation des acquis et bilan à chaud en fin de formation

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent les différents documents travaillés durant la formation

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent une attestation.